



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Déclaration CONF/PLE(2017)DEC2 adoptée par la Conférence des OING le 27 janvier 2017

La Charte sociale européenne au cœur du dialogue entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (Processus de Turin)

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe,

Ayant pris connaissance [de l'Avis du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur l'initiative visant la mise en place d'un Socle européen des droits sociaux par l'Union européenne;](#)

Rappelant la mission de la société civile organisée pour la promotion de la justice sociale et la protection des droits sociaux;

Apporte son soutien aux propositions du Secrétaire Général soulignant la place essentielle des droits sociaux dans la construction européenne et en particulier la reconnaissance de la Charte Sociale Européenne comme la « *Constitution Sociale de l'Europe* »;

Souligne le dialogue sur les droits sociaux entre le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne dans le cadre du Processus de Turin lancé par le Secrétaire Général en Octobre 2014;

Rappelle son engagement dans le Processus de Turin et particulièrement le lancement en janvier 2016 de *L'Action des OING dans le Processus de Turin pour la Charte Sociale Européenne;*

Soutient les OING et leurs membres nationaux dans leurs initiatives et actions pour la promotion de la Charte Sociale Européenne et de sa Procédure de Réclamations collectives comme instrument fondamental de garantie effective de tous les droits sociaux en Europe.